

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
.....
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
.....
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
.....
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET
COMMUNAUTÉS RÉILIENTES
.....



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
.....
MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT
.....
GENERAL SECRETARIAT
.....
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT
COMMUNITIES PROJECT
.....

PAYS : République du Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

CREDIT DA : N° 72130-CM

INTITULE DE LA MISSION : recrutement d'un cabinet pour la formation des acteurs et l'appui à la collecte des données pour l'opérationnalisation du Système d'information Géographique Communal (SIGCOM) dans 36 communes dans le cadre du PROLOG vague 1

AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° _____/ASMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/2026 DU _____

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA FORMATION DES ACTEURS ET L'APPUI À LA COLLECTE DES DONNÉES POUR L'OPÉRATIONNALISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE COMMUNAL (SIGCOM) DANS 36 COMMUNES DANS LE CADRE DU PROLOG VAGUE 1.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour soutenir le Cameroun dans ses initiatives de gestion des risques, aggravation de fragilité, de conflit et de violence (FCV), ainsi que sa politique de décentralisation, la Banque Mondiale a accordé au Gouvernement du Cameroun un financement sous forme de prêt à hauteur de 300 millions de dollars, soit environ 189 milliards de FCFA, pour la mise en œuvre du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Ce projet qui bénéficie directement à environ 187 municipalités et six (06) Conseils Régionaux, contribue à la décentralisation localisée, à l'engagement de développement avec le renforcement des capacités de résilience des communautés, notamment des ménages vulnérables impactés par les conflits.

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès des communautés aux infrastructures résilientes au changement climatique et de renforcer la capacité locale à gérer les ressources et à fournir des services. Pour atteindre cet objectif, le projet est articulé autour de quatre composantes, dont la Composante 2, relative à l'amélioration du cadre de gouvernance à plusieurs niveaux et de la capacité des entités décentralisées à fournir des services, à travers laquelle s'inscrit la présente mission.

La planification spatiale, la cartographie des équipements collectifs et la maîtrise du patrimoine communal constituent le socle du développement territorial et de la résilience communautaire. Conçu en 2022 avec l'appui du PNUD et expérimenté dans dix (10) communes pilotes, le SIGCOM fait aujourd'hui l'objet d'une modernisation technologique et d'un déploiement dans trente-six (36) communes supplémentaires, confiées à un cabinet d'ingénierie informatique et de géomatique spécialisée.

Cette modernisation supplémentaire, aussi nécessaire soit-elle, ne constitue cependant qu'une condition parmi d'autres de la réussite du programme. L'expérience acquise depuis 2022 montre en effet qu'un outil géomatique, aussi performant soit-il, ne produit de valeur pour la gouvernance locale que s'il est effectivement approprié par les acteurs du territoire au point d'en faire des points focaux communaux, enquêteurs de terrain, administrateurs centraux, et s'il repose sur une base de données réellement représentative du patrimoine et des infrastructures des collectivités. Or, dans la majorité des 36 communes cibles, aucune donnée géospatiale fiable et actualisée n'existe à ce jour, et les compétences numériques des agents communaux neurent, comme le confirme le diagnostic du Schéma Directeur de Digitalisation des CTD, très inégalement réparties.

1.1. Bilan de l'expérience pilote et justification d'une mission dédiée

Le retour d'expérience des dix communes pilotes a mis en évidence deux (2) limites structurelles distinctes de celles qui justifient la refonte technologique du SIGCOM :

1. Un déficit d'appropriation locale de l'outil :

Faut-il un processus de formation approprié et différencié par profil d'acteurs, les points focaux communaux, les enquêteurs de terrain, les administrateurs centraux, pour que l'outil SIGCOM soit véritablement approprié par les acteurs du territoire ?

Le projet de mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique (SIG) est un projet complexe qui nécessite une planification minutieuse et une coordination étroite entre les différents acteurs impliqués. Le présent document a pour but de définir les objectifs, les missions et les livrables du projet, afin de garantir sa réussite et de maximiser son impact sur le développement local.

Le projet de mise en œuvre d'un SIG vise à créer un outil d'aide à la décision pour les autorités locales, en leur permettant de collecter, gérer et analyser des données géographiques. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large de développement local, visant à améliorer la transparence, la planification et la gestion des ressources communales.

La mise en œuvre du projet sera réalisée en plusieurs phases, allant de la planification à la mise en œuvre finale. Les livrables du projet seront des données géographiques structurées, des outils de gestion de données et des rapports de suivi et d'évaluation. Le projet sera financé par le gouvernement central et les autorités locales.

I. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif général de la mission est de recruter un Cabinet spécialisé en ingénierie de formation et en collecte de données géospatiales pour former l'ensemble des acteurs du dispositif S-GCOM au niveau central, communal et de terrain, et pour appuyer et servir la collecte exhaustive et géoréférencée des données du patrimoine et des infrastructures communales dans les 36 communes cibles de la Vague 1, en vue de l'opérationnalisation effective du système d'information.

De manière spécifique, il s'agit :

De manière spécifique, le Cabinet retenu aura pour missions de :

1. Diagnostiquer les besoins en formation et concevoir un dispositif pédagogique différencié :
Évaluer le niveau de maîtrise numérique des agents des 36 communes cibles et élaborer un plan de formation adapté à chaque profil (administrateurs centraux, administrateurs communaux, exécutifs municipaux, enquêteurs de terrain).

2. Concevoir des supports pédagogiques bilingues et adaptés au contexte local :
Produire des guides et manuels simplifiés, mémorandums, cartons tutoriels et outils d'aide à l'évaluation, en Français et en Anglais, tenant compte des contraintes de connectivité et d'enclavement des zones cibles.

3. Former les administrateurs centraux et les référents régionaux du MINDEVEL :
Assurer une formation fonctionnelle approfondie à la supervision de la qualité des données et à l'exploitation des tableaux de bord nationaux, ainsi qu'une formation de formateurs permettant la démultiplication au sein des Unités de Coordination Régionale. La formation technique à l'administration système proprement dite relève exclusivement du Cabinet d'ingénierie et de déploiement du S-GCOM, recruté au titre du premier TOR.

4. Former les points focaux communaux et sensibiliser les exécutifs municipaux :
Doter chaque commune ciblée d'un administrateur communal formé à la validation à deux niveaux, à la gestion des comptes utilisateurs et à l'exploitation des tableaux de bord, et sensibiliser les maires et secrétaires généraux à l'usage stratégique du S-GCOM pour la planification et la fiscalité locale.

5. Recruter, former et encadrer une équipe d'enquêteurs de terrain :
Constituer, en lien avec les communes, une équipe d'enquêteurs formés à l'application d'un modèle de collecte, au géoréférencement, à la prise de vues photographiques et au remplissage des fiches de collecte harmonisées.

6. Élaborer et faire valider un protocole de collecte harmonisé par domaine :
Définir des fiches de collecte standardisées pour chaque catégorie d'infrastructure (éducation, santé, hydraulique, routes, marchés, patrimoine bâti, forêts communales, entre autres), en concertation avec les administrations cibles, inscrites dans le S-GCOM.

7. Superviser la collecte exhaustive du patrimoine communal dans les 36 communes :

- ✓ Le Rapports de formation et PV de sessions
- ✓ Le Base de données géospatiales collectées et validées (36 communes)
- ✓ Rapports de collecte et bilans par commune
- ✓ Rapport final, plan d'autonomisation et rapport de fin de mission

V. DUREE DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, étalés sur trois mois, à compter de la date de démarrage.

VI. PROFIL DES CONSULTANTS RECHERCHES

Le Cabinet doit être une firme spécialisée en ingénierie de formation, en conduite du changement ou en collecte de données géospatiales de terrain, de renommée nationale ou internationale, justifiant d'au moins sept (07) ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de programmes de renforcement de capacités et de campagnes de collecte de données à l'échelle multi-régionale.

Le consultant devra avoir les expériences avérées suivantes :

- Au moins deux (02) missions similaires ayant combiné formation d'acteurs locaux et collecte de données de terrain, pour le compte de l'État camerounais ou de bailleurs de fonds internationaux, dans des zones présentant des contraintes d'accès comparables à celles des régions cibles du présent projet.

- Justifier d'expériences dans le pilotage de missions de collecte de données géospatiales de terrain.

N.B. : pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de la première page et la dernière page signée. Ces références devront être claire et lisibles ;
- Les photocopies des procès-verbaux de réception, ou des certificats de bonne fin délivrés par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou attestations de main levée de caution de bonne fin.

Pour la réalisation de cette étude, les cabinets intéressés doivent justifier des compétences et expérience (s) avérées dans le domaine.

Les consultants seront invités à élaborer leur propre méthodologie, ainsi que leur plan de mobilisation des experts, le niveau d'effort et la méthode de travail pour la réalisation du mandat.

Les experts proposés par la firme devront avoir des profils complémentaires et les qualifications minimales suivantes : (Voir TDR)

En outre, les consultants doivent tous faire preuve :

- D'une bonne connaissance des méthodes de collecte de données géospatiales de terrain ;
- D'une expérience avérée en matière de pilotage de mission ;
- De bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse.

Une bonne connaissance du contexte camerounais un atout.

VII. PROCEDURE DE SELECTION

Les Consultants seront recrutés conformément aux dispositions du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sur la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), édition septembre 2025.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 09 heures à 15h30 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le quotidien Cameroun Tribune, soit le _____ à 15 heures 30 minutes (heure locale par mail (Fichier PDF) et devront comprendre les documents suivants :

VIII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être soumis exclusivement en version électronique (format PDF) par email et devront comprendre trois fichiers comme suit :

Fichier PDF 1 :

- Une lettre de soumission détaillée, faisant ressortir les capacités spécifiques du Cabinet qui l'aideront à réussir sa mission ainsi que la collaboration avec les principales parties prenantes ;

Fichier PDF 2 :

Le cabinet devra proposer dans son offre, le CV du Chef de Mission qui devra remplir les critères de qualification et d'expérience minimal ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme équivalent à BAC+5 au moins dans l'une des disciplines suivantes : Sciences de l'Éducation, Ingénierie de Formation, Développement Local, Sociologie, etc.

- Avoir au moins dix (10) années d'expérience dans la conduite de missions de collecte de données géospatiales de terrain.

Démontrer de la conduite d'au moins deux études dans le domaine de la formation dont une au moins dans la collecte des données ;

Avoir une bonne connaissance des problématiques de décentralisation, du développement local et de la gouvernance locale.

Fichier PDF 3 :

Le CV doit mettre en exergue les expériences similaires daté de moins de trois (03) mois, signé et mentionnant ses adresses complètes (boîte postale, téléphone, e-mail etc.), les copies certifiées des diplômes, attestations et/ou certificat de travail, ainsi que les copies des contrats similaires (1ères et pages de signatures), etc.) ;

N.B : Pour être validé, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

La copie de la première page et la dernière page signé. Ces références devront être claires et lisibles ;

Les photocopies des procès-verbaux de réception ou des certificats de bonne fin délivrés par le Maître d'Ouvrage

NB : *Aucun dossier physique ne sera reçu à l'UGP ou dans les UCR. Seuls les dossiers électroniques respectant le format ci-dessus indiqué seront évalués.*

Et porter la mention :

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° ____/ASMI/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/2026 DU ____
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA FORMATION DES ACTEURS ET L'APPUI À LA COLLECTE DES
DONNÉES POUR L'OPÉRATIONNALISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE COMMUNAL (SIGCOM)
DANS 36 COMMUNES DANS LE CADRE DU PROLOG VAGUE 1.

Adresses courrier électronique :

- recrutementsigcomf@prolog.cm
- jngwa@prolog.cm ;
- jemeguide@prolog.cm;

LE COORDONNATEUR NATIONAL

